

Voilà certes un langage très-digne, très-ferme et surtout catégorique. Il ne pouvait moins faire, — et c'est en effet ce qui arriva, — que de mettre fin du coup au malencontreux débat soulevé entre le ministre de l'Intérieur, d'un côté, et le directeur du Musée royal, d'autre part, à l'occasion des tableaux donnés par l'État aux Musées de province. Le temps avait marché, et les améliorations survenues dans nos rapports avec les gouvernements étrangers épargnèrent heureusement au Musée de Lyon le retour de nouvelles et plus rudes épreuves. De pareils faits, s'ils se fussent renouvelés, n'auraient pas failli, en tout cas, de rencontrer un adversaire ardent et redoutable dans la personne de M. le comte de Vaublanc, qui, bien différent, en cela, de M. de Pradel, dont la condescendance singulière et un empressement qui frisait de près la complicité, pouvaient donner lieu à une interprétation fâcheuse pour la pureté des intentions du directeur du Musée royal, s'était distingué au contraire par son opposition courageuse et énergique, unie à un patriotisme intelligent et sincèrement dévoué aux intérêts de l'art.

Il me reste encore à parler de deux lettres (octobre 1816) : l'une, — où l'on voit, quand même, pointer le dépit et l'aigreur — adressée par le comte de Pradel au préfet du Rhône, et l'autre, écrite par M. de Chabrol, en réponse à la précédente. Ces deux dépêches complètent la correspondance officielle qui a trait à la restitution des tableaux du Musée de Lyon ; mais elles n'ont que fort peu de valeur. Il ne s'agit plus ici que des frais d'emballage (133 francs), nécessités par l'envoi des huit tableaux à Paris, et dont le préfet du Rhône, qui avait fait l'avance de cette modique somme, réclamait le remboursement au directeur du Musée royal.

Sans me préoccuper davantage des suites de cet incident final, je m'arrête ici même, n'ayant plus rien de nouveau ni d'instructif à offrir au lecteur.

Fortuné ROLLE.

Lyon, février 1867.